



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

*Ministère de la Santé
et de l'Action sociale*

*Agence sénégalaise de
Réglementation pharmaceutique*

Le Directeur Général



00004903

N° _____ MSAS/ARP/DIAJ/SRP_{R.F}

Dakar, le

24 MAI 2024

NOTE D'INFORMATION

Il est porté à la connaissance des pharmaciens titulaires d'officine que durant l'année 2024, deux (02) réunions de la commission d'étude des dossiers de demande de transfert d'officine sont prévues.

A cet effet, la première réunion de ladite commission se tiendra à partir du 03 juin 2024.

A l'occasion, seuls les dossiers de demande de transfert d'officine reçus avant le 30 mai 2024 seront étudiés.

Ampliation :

- MSAS/CAB
- ARP/Toutes Directions
- OPS
- Archives
- Chrono



Dr. Oumy Kalsoum
Ndiaye NDAO